



Utilisation de carte bancaire d'un ami sans son consentement

Par **doudoumex**, le **12/06/2009** à **23:36**

Bonjour,

je vous contacte car j'ai fait usage abusif de la carte bancaire de mon ami, pour jouer au PMU sur internet.

mon ami s'en ai rendu compte 3 mois après, et a donc prevenu sa banque et deposer une main courante.

j'ai avoué ma faute à mon ami, il ne m'en tient pas rigueur mais ne peut plus revenir sur ses déclarations

le PMU a donc bloqué mon compte pmu internet, je ne peux plus jouer et le PMU me demande de récupérer " une procédure de demande d'information auprès de la banque pour rejet contre pmu."

qu'est ce que je risque au niveau de la banque et du PMU ?